RWE

Projet éolien de Pys et Le Sars

Comité de projet - 03/12/2024

« Le comité de projet assure une **concertation préalable** des parties prenantes [communes et EPCI dont elles sont membres, ainsi que représentants des communes limitrophes] sur la **faisabilité** et les **conditions d'intégration** dans le territoire des projets d'installation de production d'énergies renouvelables. »

Décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie

Sommaire

- 1. RWE, acteur majeur de la transition énergétique
- 2. Pourquoi un projet éolien à Pys et au Sars?
- 3. Présentation générale du projet éolien
- 4. Enjeux et impacts potentiels
- 5. Urbanisme
- 6. Raccordement
- 7. Retombées économiques et mesures
- 8. Temps d'échanges

RWE

Acteur majeur de la transition énergétique



RWE, acteur majeur de la transition énergétique 125 ans d'expertise en production d'électricité

- Implantée dans plus de 20 pays sur les 5 continents
- 20 000 collaborateurs à travers le monde dont 3 500 dédiés aux EnR
- 10 GW de puissance installée en technologies vertes
- Objectif 2030 : 50 GW de puissance verte et 50 milliards d'euros investis dans la transition énergétique



RWE, acteur majeur de la transition énergétique Le groupe RWE

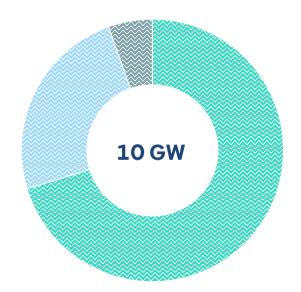
Part des énergies renouvelables au sein du groupe RWE

Répartition des capacités renouvelables par technologie¹





25%
Eolien en mer



Répartition des capacités renouvelables par pays¹

41%	4%
Etats-Unis	Pologne
21%	3 %
Royaume-Uni	Pays-Bas
14%	2%
Allemagne	Australie
5%	2%
Italie	Suède
5%	2%
Espagne	Autres

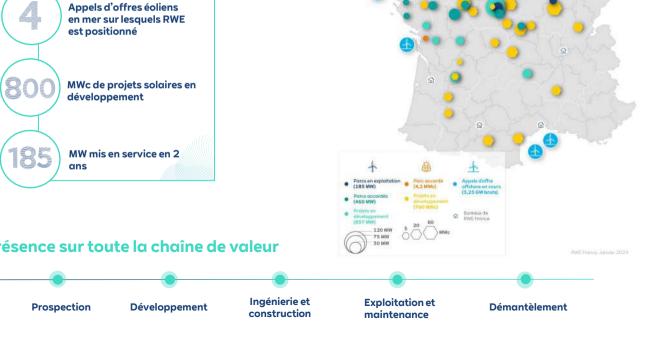
^{1.} Capacité renouvelable détenue au prorata au 31 décembre 2021. Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total.

RWE, acteur majeur de la transition énergétique

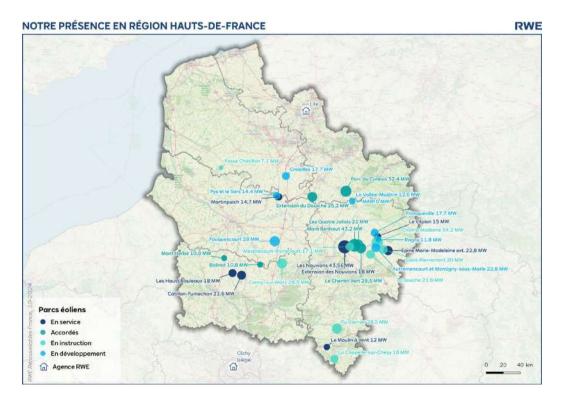
Nos projets en France



Présence sur toute la chaîne de valeur



RWE, acteur majeur de la transition énergétique Notre présence dans les Hauts-de-France



Pourquoi un projet éolien à Pys et au Sars ?

Pourquoi un projet éolien à Pys et au Sars ? Des objectifs à atteindre et de nombreux avantages



Une éolienne de 3 MW alimente **1 500 foyers** en électricité (chauffage compris)* *source ADEME



Objectif français 2028 : **35600 MW** (23 800 MW installés auj.)



Une volonté politique mondiale :

- Accord de Paris sur le climat
- Loi sur la transition énergétique

Production propre

Pendant l'exploitation: aucune émission de gaz à effet de serre.

Technologie mature

En 25 ans, la puissance d'une éolienne a été multipliée par 10.

Industrie compétitive

L'énergie éolienne est aujourd'hui une des énergies les moins chères.

Un gisement français à fort potentiel

La France possède le 2ème gisement éolien d'Europe.

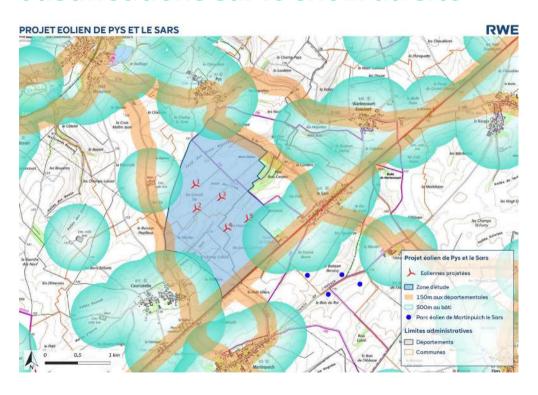
Faible emprise au sol

Une plateforme éolienne nécessite une vingtaine d'ares au sol.

Projet éolien de Pys et Le Sars- Comité de projet

Pourquoi un projet éolien à Pys et au Sars?

Justifications sur le choix du site

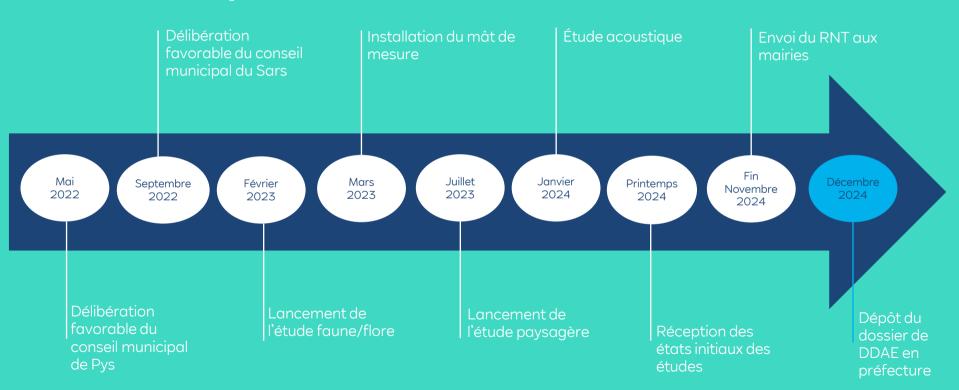


- Gisement éolien favorable
- Eloignement aux habitations
- Site de moindre impact du point de vue de la biodiversité
- Paysages ouverts et horizontaux favorables à l'énergie éolienne
- Continuité de parcs existants
- Absence de contraintes techniques majeures
- Volonté locale de développer des projets d'énergie renouvelables

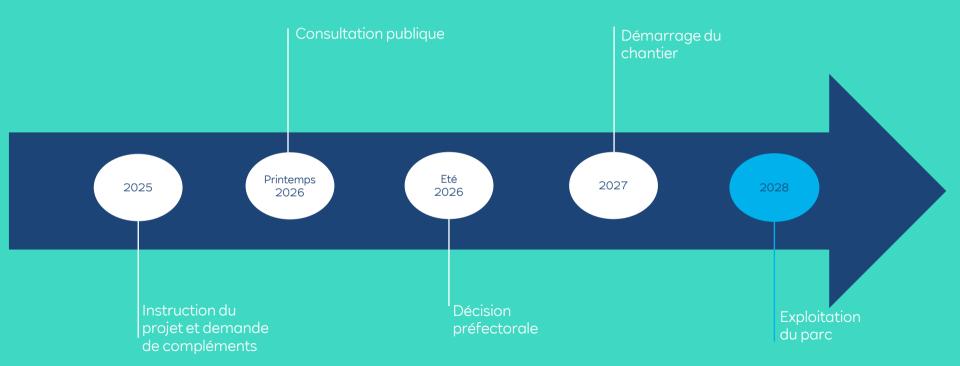
Situation géographique et chiffres-clés



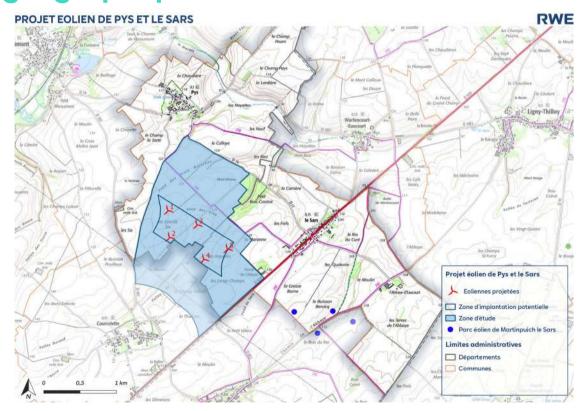
Calendrier passé



Étapes à venir

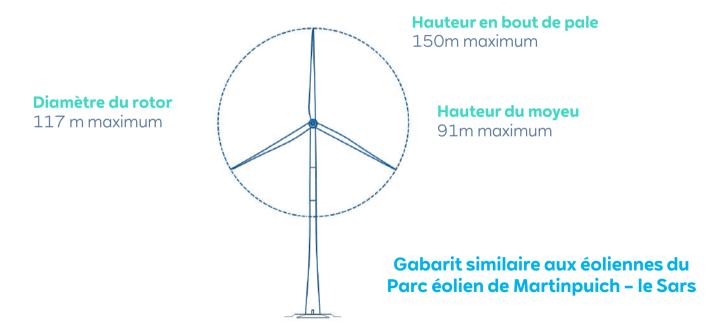


Présentation du projet Situation géographique



Gabarit des éoliennes

Une gamme d'éoliennes allant jusqu'à 4,2 MW de puissance maximale unitaire



Implantation avec les aménagements



Implantation avec les aménagements

N° de la Parcelle	Commune	Installation(s) concernée(s)	Superficie totale de la parcelle en m²	Superficie impactée (m²)
ZE 14		E1 + plateforme	24 440	2 100
ZE 15	Pys	Postes de livraison	18 959	225
ZE 10		E2 + plateforme	66 590	2 100
ZE 37		E3 + plateforme	42 570	2 100
ZB 1		E4 + plateforme + chemin à créer	34 350	2 466
ZB 9	Le Sars	Chemin à créer	46 160	3 790
ZB 70		E5 + plateforme	201 100	2 100
	TOTAL		434 169	14881

Environnement - Chauve-souris



Implantation au regard des enjeux chiroptérologiques en période de transits printaniers



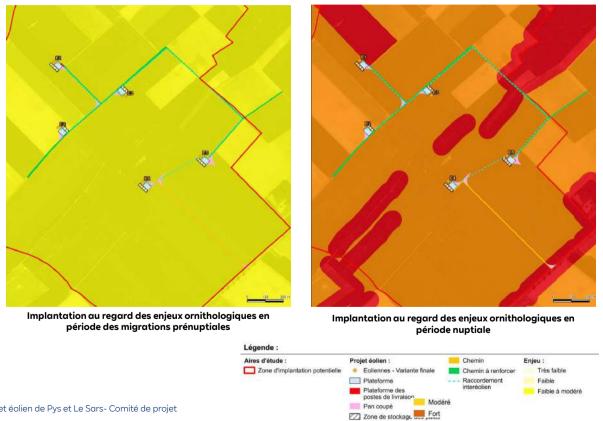
Implantation au regard des enjeux chiroptérologiques en période de mise bas



Implantation au regard des enjeux chiroptérologiques en période de transits automnaux



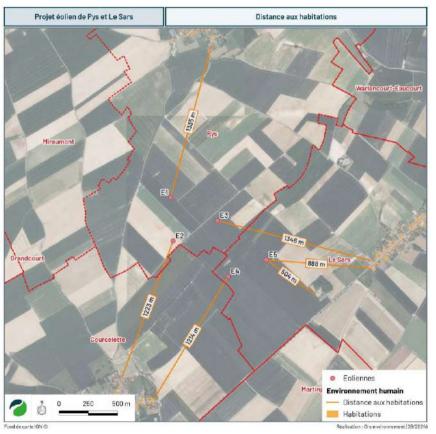
Environnement - Oiseaux



Environnement - Oiseaux



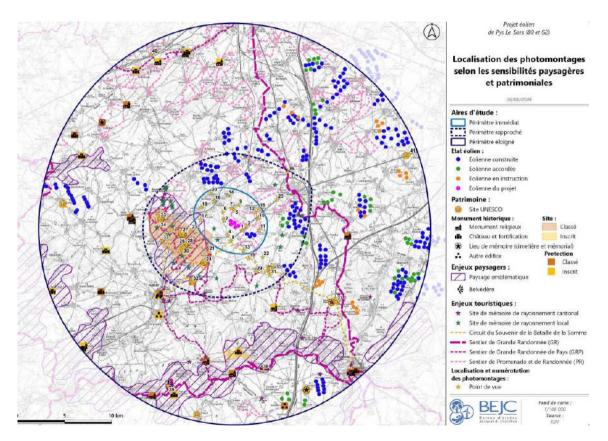
Milieu humain



Paysage

L'étude paysagère:

- 41 photomontages réalisés
- 5 prises de vue à 360°
- Prises de vue réalisée en mars à feuilles tombées pour maximiser les impacts



Enjeux et impacts potentiels Depuis la rue de Cambrai à Pys



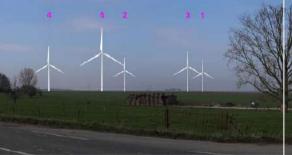
Depuis la sortie sud du Sars - D929













Enjeux et impacts potentiels Depuis la D107 proche de Miraumont











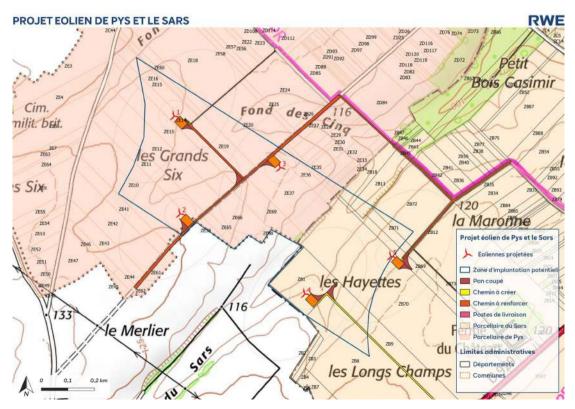


Environnement et Paysage

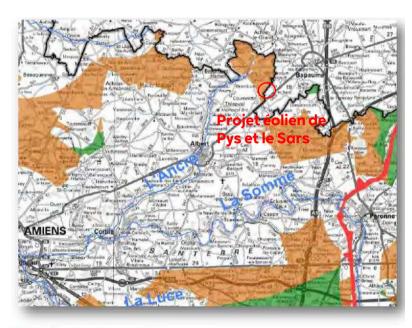


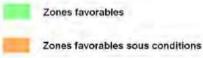


Plan parcellaire et références cadastrales

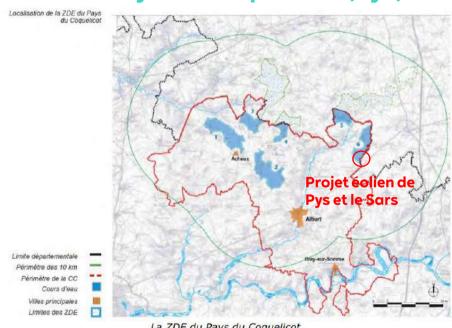


Extraits des documents d'urbanisme – PLUi Pays du Coquelicot (Pys)





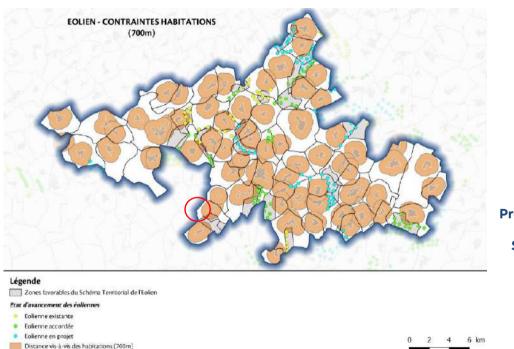
Potentiel éolien autour de la communauté de communes du Pays du Coquelicot



La ZDE du Pays du Coquelicot Source : Dossier de proposition de ZDE du Pays du Coquelicot - 2008

Projet situé dans un zone favorable sous conditions ainsi que dans une Zone de Développement Eolien privilégiée par la Préfecture

Extraits des documents d'urbanisme - PLUi Sud-Artois (Le Sars)



Projet non situé dans une Zone favorable du Schéma Territorial de l'Eolien

Source: Carte extraite sur PLUi du Sud-Artois

Enjeux et impacts potentiels Mesures « Eviter, Réduire, Compenser »

Montant déterminé par l'étude d'impact

Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Mesures de compensation	
Adaptation de la période de travaux sur l'année	Réduction de l'attractivité des plateformes pour la faune	n/a	
	Bridage des éoliennes lors de conditions favorables à la sortie des chauves-souris ou lors de l'émancipation des jeunes busards		
	Mise en place de gîtes à chauve-souris ou de nichoirs pour les faucons		

Mesures d'accompagnement

Commune du Sars

Financement d'une bourse aux arbres* Participation à la rénovation de l'église Saint-Pierre

Commune de Pys

Financement d'une bourse aux arbres*

Remplacement de la chaudière à fioul du bâtiment communal

Aide Renouvelable aux Particuliers

Participation à l'aménagement du sentier « tour de ville »

^{*} Mesure également prévue à Courcelette

Retombées fiscales

Retombées fiscales pour la commune, l'intercommunalité et le département :

Ci-après un tableau de nos premières estimations des retombées économiques pour le territoire, calculées sur le barème de la fiscalité de 2023.

Collectivité	Détail du Calcul	Simulation pour 5 éoliennes de 3,6MW
Commune de Pys	TFPB, IFER (20%)	27 600€
Commune du Sars	TFPB, IFER (20%)	17 200€
Intercommunalité du Pays du Coquelicot	TFPB, CFE, IFER (50%)	53 200€
Intercommunalité du Sud Artois	TFPB, CFE, IFER (50%)	35 600€
Département du Pas de Calais	IFER (30%)	18100€
Département de la Somme	IFER (30%)	27100€

Exemple d'outils de partage de la valeur

1. Offre de fourniture d'électricité verte

Pourquoi?

Fournir aux riverains du parc une électricité moins chère et plus verte.

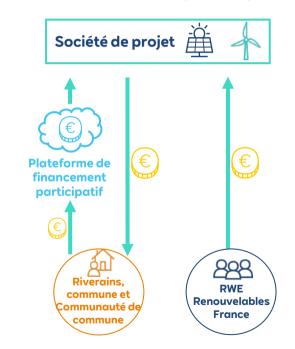
Comment?

RWE passera un contrat avec un fournisseur d'électricité verte. Ce partenariat pourra alors proposer une offre de fourniture aux riverains du parc.

2. Fonds de dotation régional



3. Financement participatif



L'Aide Renouvelable aux Particuliers (ARP)

Fonds disponible pour les particuliers afin de subventionner des travaux ou achats en lien avec les économies d'énergie / énergies renouvelables :



Montant des travaux ou achats	Pourcentage d'aide attribué au maximum*
200€à2000€	50%
2001€à5000€	40%
5 001 € et plus	30 % dans la limite de 3 000 €

^{*}Exemple de répartition non contractuelle

- Cette mesure s'adresse aux **personnes privées** uniquement
- L'ARP est proposée pour des achats ou travaux dans un délai d'1 an à compter de la déclaration d'ouverture du chantier :



Présentation du projet **Coût estimatif**

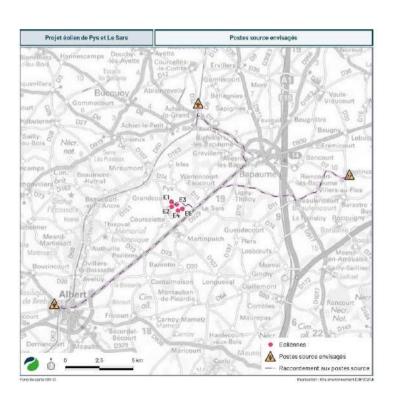
- Coût de développement = entre 850 et 900 k€*
- Coût de construction = environ 29 M€*
- Coût annuel d'exploitation = environ 800 k€*

*montant indicatif, sujet à évolution en fonction de l'avancement des projets

Raccordement



Raccordement Options envisagées



Postes sources envisagés:

- Achiet-le-Grand
- Albert
- Haplincourt

Temps d'échange

La parole est à vous!